



L'ASBL "KIDZVILLE"

(Maison d'enfants autorisée ONE)

Avenue Landas 2/9

1480 Saintes (Tubize)

Tel : 0472/119556

Email : direction@kidzville.be

Projet Pédagogique

Introduction

Le projet est une crèche agréée par ONE pouvant accueillir des enfants de 0 à 3 ans afin de leur permettre une cohésion, une socialisation et une intégration sans discrimination.

Ce projet, qui est notre carte d'identité, est basée sur les besoins fondamentaux des tout-petits, suivant certaines théories psychopédagogies (exemple : Emmi Pikler) et s'articule autour de 2 orientations :

- L'autonomie maximum de l'enfant
- Son respect en tant qu'une personne à part entière dans son environnement

Présentation générale :

Horaire : De 07h à 18h

Capacité : Crèche de 42 enfants dont 20 bébés-moyens seront accueillis par 3 voire 4 accueillantes et 22 moyens-grands seront accueilli par 4 accueillantes.

Description : 2 locaux et 4 sections

- **Local des bambins (petits)** comprend : Un hall d'entrée, une cuisine, le réfectoire du personnel, Section des Libellules (bébés), section des chenilles (moyens), un espace d'hygiène, 3 dortoirs
- **Local des mômes (grands)** comprend : Le bureau de direction, section des papillons (grands), section des Abeilles (grands), un espace d'hygiène, 2 dortoirs

Les aménagements des locaux :

- Les bambins : La section des Libellules, 8 bébés (de 0 à 8 mois)
La section des Chenilles, 12 moyens (de 8 à 16 mois)
Un coin cocooning dans chaque section
Une bibliothèque
Snoezelen chez les Abeilles

- Les mômes : La section des Papillons, 11 grands (de 16 à 36 mois)
 La section des Abeilles, 11 grands (de 16 à 36 mois)
 Un coin cocooning dans chaque section
 Une bibliothèque
 Snoezelen amovible
 Coin repas pour chaque section
- Le passage d'une section à l'autre peut changer en fonction d'évolution de l'enfant et la disponibilité des sections.

Objectifs principaux

En adéquation avec les recommandations de l'ONE, l'équipe de la crèche définit ses objectifs de travail comme suit :

- Accueillir les parents ou les personnes de confiance de l'enfant en tant que partenaires et leur permettre d'être entendus et reconnus ;
- Assurer des repères et une stabilité dans le cadre de vie de l'enfant afin de favoriser sa sécurité affective et psychique ;
- Contribuer à l'épanouissement et à la santé de l'enfant ;
- Accompagner l'enfant à devenir autonome en l'aidant à développer ses propres capacités ;
- Proposer aux enfants des jeux, des activités, des lectures, des chansons, de la musique, ... ce qui l'ouvrira au monde extérieur et permettra d'éveiller sa curiosité ;
- Développer une dynamique de réflexion au sein du personnel.

Le milieu d'accueil est un lieu où l'enfant va pouvoir expérimenter et acquérir de lui-même avec l'accompagnement de l'adulte, les gestes de la vie quotidienne nécessaires à son autonomie.

Faire confiance aux capacités du bébé ne va pas de soi. Certes, on n'emmailote plus les petits dans des bandages serrés pour qu'ils poussent bien droits, mais en voulant les aider à grandir, le plus souvent, on entrave leur liberté de mouvement et d'action. Pourtant, les enfants sont les premiers artisans de leur développement et il convient pour cela de les laisser agir.

Le respect du rythme de chacun y est essentiel. Chaque enfant évoluera à son rythme avec ses moyens et ses possibilités tout en lui proposant du matériel adapté à chaque stade de son évolution.

D'une manière générale, la collectivité est un espace de socialisation et d'intégration où l'enfant va établir ses premières relations aux autres, sans faire de différence entre les enfants.

Tous les aspects de la vie en milieu d'accueil doivent concourir au développement harmonieux de l'enfant, tant sur les plans sensoriel, moteur, intellectuel qu'affectif.

L'encadrement

Le personnel encadrant aura les qualifications requises aux besoins des enfants.

L'équipe sera composée de :

Une équipe de direction (une directrice de maison d'enfant, un HR manager). Leurs rôles seront :

- Maintenir la qualité de l'accueil des enfants et des familles ;
- Veiller à ce que le cadre de travail et d'accueil soit « sécurisant » ;
- Faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité ;
- Soutenir le personnel en cas de difficultés ;
- Veiller à la mise en œuvre du projet pédagogique ;
- Gérer les horaires au quotidien ;
- De faire le lien entre tous les membres de l'équipe ;
- D'assurer la fonction d'évaluation en rencontrant la personne dès qu'une difficulté apparaît et prendre les mesures nécessaires ;
- D'organiser les réunions et les journées pédagogiques ;
- D'organiser les formations du personnel au sein de la crèche ou à l'extérieur de celle-ci ;
- D'être garante du respect des règles de déontologie, du respect du règlement de travail et du règlement d'ordre intérieur ;
- De rencontrer tous les parents lors des entrées et par la suite à la demande de ceux-ci.

7 accueillantes dont 0 à 2 seront les stagiaires d'IFAPME qui restent pendant 2 ans avec nous et comptent parmi le personnel

- Elles sont essentielles à la prise en charge adéquate des enfants ;
- L'accueillante regarde, observe, encourage, participe et soutient les enfants ;
- Beaucoup de qualités et de compétences leur sont demandées ;
- Une remise en question ainsi qu'un approfondissement des connaissances sont nécessaires ;
- Afin de permettre aux accueillantes de faire part de leurs difficultés, de leurs observations, de leurs envies ou de ce qu'elles ont sur le cœur, des réunions de section sont organisées régulièrement avec les responsables ;
- Elles participent à tour de rôle, aux formations organisées à l'extérieur ;
- Chaque année, trois journées pédagogiques sont également organisées pour l'ensemble ; du personnel. La crèche est donc fermée ces jours-là. Les dates de fermeture sont communiquées dès que possible.

Une cuisinière

- Respecter les menus établis par la direction et les régimes particuliers ;
- Respecter les moments repas (faire en sorte que tout soit à disposition des sections afin d'éviter les « allers-retours », ne pas venir reprendre le chariot avant la fin des repas, etc...) ;
- Respecter les consignes de l'AFSCA.

Une technicienne de surface

- Nettoyer les locaux selon le planning établi (nettoyage des sols, surfaces, vaisselle, etc.) ;
- Organiser le travail de façon à respecter le rythme des enfants (repas, sieste, ...) ;
- Entretenir le linge (ramasser le linge souillé, remettre le linge propre en section, ...) ;
- Respecter les normes d'utilisation des produits.

Des stagiaires

- Ces stagiaires ne comptent pas dans l'encadrement ;
- Nous collaborons avec l'école « saint Gabriel » à Braine-le-Comte et « Promotion social » de Nivelles ;
- Nous considérons que participer à la formation pratique des futurs professionnels fait partie de notre rôle ;
- L'accueillante de la section concernée accueille le stagiaire ;
- Les stagiaires ne restent jamais seul(e)s en section avec les enfants et n'est pas là pour compenser les absences du personnel.

Avec ses talents personnels, chaque membre du personnel s'implique à part entière dans son rôle spécifique en adhérant pleinement au projet de l'équipe.

Tous les membres du personnel travaillant au sein de l'ASBL sont tenus au secret professionnel et donc de ne divulguer ni de révéler sous aucun prétexte les déclarations ou les faits constatés dans l'exercice de leur profession.

Les tâches ne sont pas exhaustives et une capacité d'adaptation ainsi qu'un esprit d'équipe sont indispensables à la réalisation de ces fonctions.

La familiarisation

Les parents visitent la crèche avant l'entrée de leur enfant. Un premier contact avec la direction aura lieu avant la familiarisation, afin de donner les documents d'inscription, expliquer les règlements de la crèche et le déroulement de la journée pour les enfants ainsi que répondre aux questions des parents.

Le passage de l'enfant de son milieu familial ou de vie à son milieu d'accueil peut être une aventure pour lui et pour ses parents. Raison pour laquelle il est nécessaire de planifier une période d'adaptation où l'enfant viendra dans le milieu d'accueil avec ses parents, puis seul. Ce temps de familiarisation dure 2 semaines.

Ce temps permet également à l'équipe de prendre connaissance avec les habitudes de vie de l'enfant pour optimiser sa prise en charge en vue de diminuer ses craintes éventuelles.

Il est nécessaire pour chacun d'approprier le milieu et les personnes. Cette familiarisation indispensable est prévue avant chaque nouvelle admission mais aussi à chaque changement de section, pour le bien-être de chacun

Le passage d'une section à l'autre fait l'objet de toute notre attention. Il se passe selon un rituel, en douceur, rassurant pour l'enfant et pour ses parents.

Du matériel est mis à la disposition de l'enfant suscitant découvertes et expériences.

Grâce aux neurosciences, nous savons maintenant que les bébés ont besoin d'au moins 3 jours identiques pour assimiler les changements.

Cette période est bien étudiée en fonction de notre organisation interne, les autres familiarisations, et le rituel des autres enfants déjà présents dans la crèche.

Rythmes de familiarisation :

- Premier jour : 1h avec les parents
- Deuxième jour : 1h avec les parents
- Troisième jour : 1h30 avec les parents
- Quatrième jour : 1h avec les parents - 1h seul(e)
- Cinquième jour : 1h avec les parents - 1h seul(e)
- Sixième jour : 1h avec les parents - 1h seul(e)
- Septième jour : 2h seul(e) (moment d'un repas et l'éveil)
- Huitième jour : 3h seul(e) (moment d'un repas, l'éveil et l'éventuel sommeil)
- Neuvième jour : 4h seul(e) (moment d'un repas, l'éveil et le sommeil)
- Dixième jour : 5h seul(e) (simulation d'une journée complète)

Les périodes et l'organisation de la familiarisation ne sont pas figées. Nous adaptons les moments et la durée selon chaque situation et en accord entre les parents, les accueillantes et les responsables. Par contre, cette période reste essentielle même si :

- C'est un 2ème enfant car pour lui, c'est la 1ère fois ;
- Les parents connaissent bien la crèche ;
- L'enfant a déjà fréquenté un autre milieu d'accueil ;
- L'enfant est plus grand ;
- L'enfant est déjà rentré à la crèche et qu'il s'est absenté pendant une longue période ;
- L'enfant est déjà très sociable

Une journée au sein de la structure/les différents espaces de vie

Tout au long de la journée et pour que la vie en groupe se déroule harmonieusement, des règles de vie, des limites voire des interdits sont nécessaires à un bon fonctionnement de la journée et à une parfaite cohérence de l'équipe.

➤ L'accueil/espace d'accueil

La confiance entre les parents et le milieu d'accueil se forme dès le premier jour et ce tout au long de son séjour.

Il est important pour les parents de pouvoir dialoguer avec les accueillantes et de formuler leurs désirs, leurs émotions ou encore leurs craintes.

L'accueil se fait de 7h00 à 9h30. C'est un moment important, dont dépend le bon déroulement de la journée de l'enfant ; les parents ont un rôle prédominant à ce bon fonctionnement.

L'accueil au quotidien, c'est reconnaître d'ouvrir la relation à 2 (parents-enfant) à une 3ème personne (l'accueillante) pour la faire à nouveau passer à 2 (enfant-accueillante). Ce moment doit se faire dans le respect du rythme de l'enfant et avec un temps d'échange à 3 pour communiquer les informations et ensuite expliquer la séparation à l'enfant.

À l'arrivée, avant la rencontre avec l'accueillante, le parent déshabille l'enfant dans le vestiaire, change ses chaussures et dépose les affaires de l'enfant dans son casier. Ce temps à deux est celui où le parent se prépare à confier son enfant à l'accueillante et où l'enfant se rend compte de sa présence à la crèche.

Le moment à trois, l'accueillante vient accueillir l'enfant. C'est le moment de l'échange des informations et l'enfant présent est impliqué dans ce moment. La séparation du matin se fait au rythme de l'enfant et souvent un rituel s'installe. Lorsque le parent a dit « au revoir » à son enfant nous lui demandons de ne plus revenir sur ses pas et de quitter la section. La séparation ne doit pas s'éterniser.

L'accueillante qui accueille l'enfant tient compte de son histoire personnelle et de son vécu au sein de sa famille. Elle adapte, pour chaque enfant, les rituels d'arrivée au sein du groupe et de sa séparation avec sa famille en fonction de ses émotions.

Les parents doivent prendre le temps de dire au revoir et rassurer l'enfant à la perspective des retrouvailles et lui permettre de passer à l'étape suivante : le jeu.

Le moment à deux enfant-accueillante, selon l'envie et les compétences de l'enfant celui-ci restera un moment dans les bras de la personne accueillante, ensuite, sera déposé sur son tapis ou mis près des jeux qu'il apprécie.

Les parents doivent penser à donner à l'enfant son objet favori, qui assure une transition avec la maison, et donner aux professionnelles toutes les informations nécessaires pour une bonne prise en charge, autant de détails qui font que tout peut se passer pour le mieux.

Le carnet de liaison est un outil essentiel pour une bonne communication tout au long de la vie en crèche.

➤ **L'activité/espace de jeu**

Jeu libre :

C'est l'enfant qui initie le jeu, l'adulte doit apprendre à le respecter en s'y intégrant si et seulement si l'enfant le demande mais sans y projeter son imaginaire. L'adulte se doit d'être présent et attentif à chacun afin de repérer une attente ou un besoin que l'enfant n'a pas forcément les moyens de formuler.

« Jeu libre » veut dire que l'enfant utilise les objets proposés selon son envie et non pas selon le « mode d'emploi » du jeu.

La valeur du « jeu libre » dépend de la qualité de matériels et de jouets adaptés à l'âge, au nombre et aux besoins des enfants.

Chez les bébés et les petits-moyens :

Les jeux et objets seront variés sur le plan de la texture, de la couleur, des formes, et des bruits mais aussi de veiller à ce que chaque enfant ait un espace suffisant pour se déplacer et réaliser son activité ; ils seront simples, adaptés aux capacités motrices et cognitives. Il est préférable de laisser l'enfant tenter de les attraper de lui-même, plutôt que de lui introduire dans les mains. Le simple fait de le regarder petit à petit, va susciter son désir et son intérêt de s'en emparer, et pour ce faire, à effectuer les mouvements nécessaires.

L'acquisition de la motricité, le développement sensoriel, le besoin de l'identification, l'exploration de l'imaginaire, l'éveil et surtout le plaisir sont autant de notions que l'enfant développera au travers des activités.

L'enfant, en grandissant, va quitter son tapis et découvrir son environnement. Il va de plus en plus répéter et imiter les gestes qu'il sait faire et qu'il apprécie. Il va commencer à reproduire des sons. L'univers des jeux va donc se diversifier et les périodes d'éveil devenir plus longues

Tenter de faire acquérir une position qu'il n'est pas encore en mesure de trouver seul, ne lui sera en rien bénéfique dans ses acquisitions psychomotrices, l'enfant le fera à son rythme.

Chez les grands-moyens et les grands :

Les enfants de ce groupe d'âge ont besoin d'espace pour bouger, grimper et courir. Ils ne sont pas encore prêts à partager et aiment « posséder ».

Les objets du quotidien, la nature et l'éveil au monde sont explorés par les enfants grâce à des propositions « d'activités » variées et souvent simples (par les matériaux utilisés : boîtes, bouteilles, feuilles, ...) mais aussi par tous les arts facilement accessibles pour un enfant : musique, chant, danse, peinture, lecture, ...

L'enfant construira son apprentissage suivant ses intérêts, son rythme et ses découvertes. Les activités seront proposées et l'enfant découvrira par lui-même de multiples possibilités de jeux.

Enfin, et pour respecter les liens qui s'établissent entre les enfants, il est important de ne pas intervenir systématiquement en cas de conflit sauf s'il y a danger, ce qui permet aux enfants d'apprendre la négociation, le respect du jeu d'autrui, et de ce fait la notion d'attente et de satisfaction.

Les ateliers :

Une fois par semaine, les ateliers de « musique » ou « relaxation » sont organisés par les accueillantes chez les bambins.

Chez les mômes, les ateliers de « musique » ou « cuisine » auront lieu aussi une fois par semaine. Le jour va changer chaque semaine pour que les enfants qui ne viennent pas à temps plein à la crèche, puissent en profiter.

Dans l'atelier musique, les enfants toucheront et entendront les vrais instruments musique.

Selon le psychologue et kinésithérapeute Jean Epstein, *“la musique doit être considérée comme une priorité éducative à la portée de tous”*.

La musique participe essentiellement au développement du sens auditif et à l'acquisition du langage. La musique doit faire partie de la vie des bébés, au même titre que tout autre levier d'éducation. Celle-ci est un véritable moyen de développer la sécurité affective des enfants, leur confiance en eux, leur autonomie, leur capacité à se socialiser, ou encore pour favoriser ses acquisitions et futurs apprentissages.

Ainsi, un atelier créatif comme « cuisine » stimule la créativité de l'enfant en lui permettant de penser de façon créative, de développer son imagination et d'aider à développer son propre point de vue. Trouver des idées, les développer avec l'enfant et travailler sur la façon de finir l'activité aidera l'enfant à devenir plus inventif et réfléchi, ce qui l'aidera dans tous les domaines de sa vie et de son éducation.

Snoezelen :

Installé dans la section des abeilles et amovible chez les mômes. Espace bien-être et de stimulation sensorielle accessible à tous les enfants, par petits groupes, accompagnés d'une accueillante.

L'objectif est de procurer une sensation du bien-être, de permettre la communication, de progresser sur le plan relationnel et moteur en respectant l'autre dans ses rythmes et ses choix.

Projet phare :

La place et le rôle de l'adulte travaillant avec les tout petits ont fort évolué : si avant, ils étaient fort axés sur le « faire », aujourd'hui, on parle plutôt d'être posé, disponible aux enfants, d'observer et de partager ses observations pour permettre des ajustements au quotidien.

Garantir un contact visuel entre enfant et adulte comme un « phare allumé » permet un confort et plus de disponibilité des adultes. Selon Anne-Marie FONTAINE, psychologue et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance, « la place et la visibilité des adultes sont un régulateur puissant de la répartition des enfants dans l'espace et des interactions qu'ils pourront développer. Un phare est ce qui éclaire et sécurise une zone pour que les enfants puissent jouer, explorer, ... Les enfants jouent principalement dans les endroits « éclairés » par la présence des adultes. »

Nous veillerons bien à ce projet ; les accueillantes sont bien réparties dans toutes les sections et l'enfant se sent sécurisé à ce propos et peut profiter pleinement de tous les jouets. C'est le visage d'accueillante qui va éclairer les espaces et son regard bienveillant sécurise la zone de jeux pour l'enfant.

Repas/ espace repas

Les repas seront entièrement préparés au sein du milieu d'accueil par la cuisinière et conçus de façon à être variés et équilibrés avec les produits frais et sains. Ils assurent à l'enfant une bonne croissance et un éveil gustatif, mais aussi un temps d'apprentissage et de socialisation. Nous avons 4 menu hebdomadaire pour chaque saison, qui seront à disposition des parents à l'accueil de la structure tous les lundis et début de chaque saison sur la page Facebook. Ces menus sont faits en utilisant la grille « chouette, on passe à table » élaboré par ONE et ils sont revus régulièrement.

Le repas est un moment convivial, de détente où l'on se retrouve autour d'une table pour les plus grands et où l'on partage un moment individuel privilégié avec une accueillante pour les plus petits (chaise haute, bras, relax, ...)

Afin de réduire des protéines animales et d'un développement durable, un repas sans VVPO (viandes, volailles, poissons, œufs) est proposé une fois par semaine, « les jeudis végétariens ». Il est composé de légumineuses (protéines végétales), de légumes et de féculents adaptés.

Mis-en-place :

- Pour les tout-petits, l'alimentation qui est principalement le biberon, se fera dans le calme et dans les bras d'accueillante. Les biberons sont préparés « à la minute » que ce soit du lait maternel ou artificiel. Le lait maternel peut être apporté en crèche suivant des instructions données. Les mamans, si elles le souhaitent, peuvent allaiter leur enfant en crèche.
- Une fois que l'enfant commence la diversification, le repas sera donné sur les genoux ou dans le relax en fonction de besoin de l'enfant. Lorsque l'enfant arrive à se mettre assis, il sera installé dans la chaise haute.

- Les petits-moyens sont encouragés à prendre la cuillère dès qu'ils sont prêts. Pour pouvoir manger et boire seul, un enfant doit notamment apprendre à faire de nouveaux mouvements avec sa langue et ses lèvres pour boire au verre et manger à la cuillère. Ainsi, il doit arriver à coordonner ses gestes pour prendre la nourriture et l'amener vers sa bouche. Même s'il fait beaucoup de dégâts lorsqu'il mange ou qu'il boit seul, il est important de le laisser s'exercer afin qu'il puisse développer ses habiletés. Plus il s'exercera, meilleur il deviendra, et les dégâts diminueront.
- Les plus grands seront installés à une table adaptée à leur taille et à leur âge. Chacun a une place désignée à table, ceci pour que chacun sache qu'il est attendu et qu'il ne doit pas se battre ou se dépêcher pour être sûr d'avoir à manger.

Consistance :

Le repas sera au départ mixé finement, puis écrasé, puis préparé en plus gros morceaux en fonction de l'âge ou de la maturité de l'enfant. Dans tous les cas, le rythme de l'enfant sera respecté.

La diversification :

La diversification se fait en respectant le rythme de l'enfant et en collaboration avec les parents. Le professionnel peut proposer des changements (passage aux semi-mixés, ou aux morceaux...) mais c'est à la maison que les changements doivent être initiés. Les apprentissages au niveau de l'alimentation, tout comme les nouvelles introductions alimentaires se font avec les parents à la maison et une fois que cela est commencé, nous continuons à la crèche.

La collation et le goûter :

Les parents sont invités à donner le petit-déjeuner de l'enfant à la maison avant d'entamer la journée à la crèche. De même, les bébés doivent avoir pris leur premier biberon de la journée à la maison. Effectivement, beaucoup d'enfants arrivent entre 7h et 8h, cette période est donc consacrée à l'accueil des enfants et il nous est difficile de donner des biberons dans de bonnes conditions durant cette courte période.

Entre 09h30 et 10h, les enfants recevront la collation du matin. Les petits-moyens, recevront la soupe tout au long de l'année et pour les plus grands, les collations seront des soupes en hiver et en automne et des crudités au printemps et en été.

Le goûter d'après-midi constitue un repas à part entière. Soit la panade de fruits en quantité suffisante en fonction de besoin et l'âge de l'enfant pour les plus petits ; soit les fruits en morceaux pour les plus grands avec féculent (tartine beurrée, tartine au fromage, ...)

La collation du matin et celle de l'après-midi se préparent dans la cuisine et par la cuisinière en règle générale. Pourtant, les grands auront l'occasion de participer aux préparations des fruits ou des crudités avec l'accueillante. À ce moment-là, les fruits ou les légumes entiers seront servis sur un plateau et l'accueillante coupe les fruits en collaboration avec les enfants. Cela pour l'apprentissage des notions de l'« attente », le « partage » et l'« autonomie ».

Les règles de conduite :

- L'accueillante peut aider ou encourager un enfant à manger, mais en aucun cas elle ne le forcera. Elle propose quand-même à l'enfant de goûter de tous les aliments. L'enfant doit pouvoir participer à son repas de sorte que progressivement il sera capable de quitter les genoux pour s'asseoir à table et manger seul.
- Les enfants apprendront aussi à se laver les mains avant les repas ainsi que de se frotter le visage. Dans un premier temps, il le fera avec l'aide de l'accueillante qui lui apprendra à utiliser le distributeur de savon, à laver, rincer et sécher ses mains par les petits lavabos qui se trouvent dans les deux locaux. Par la suite, il les fera indépendamment.
- Après le repas, un gant de toilette humide sera donné à chaque enfant pour qu'il se frotte la bouche et essuie ses mains. C'est l'enfant aussi qui ira jeter le gant de toilette et l'essuie, tout comme son bavoir dans le bac du linge sale.
- Chez les grands-moyens et les grands, chaque enfant a sa brosse à dent et après le repas de midi brossera ses dents afin d'introduire la notion de propreté et de prendre conscience de son visage et de son corps.
- De l'eau est toujours à la disposition de l'enfant et il boit à la demande. De l'eau sera proposé systématiquement pendant chaque repas.

➤ **Les siestes / espace repos**

Le sommeil est un moment réparateur qui a une importance toute particulière en collectivité, où l'enfant est soumis à un rythme de vie différent de la maison.

Les enfants sont couchés en fonction de leurs rythmes personnels et se réveillent d'eux-mêmes. Par respect du rythme des enfants, aucun d'entre eux ne sera réveillé.

L'accueillante observe et repère le moment où l'enfant ressent le besoin de dormir. L'enfant est sensible au respect d'un rituel d'endormissement ; c'est le moment de faire un gros câlin à son doudou et prendre sa tétine, être accompagné vers son propre lit et d'enfiler son sac de couchage. La voix de l'adulte les rassure et les accompagne doucement vers le sommeil. L'adulte veillera à respecter les rituels d'endormissement propres à chacun.

Chez les petits, les siestes sont souvent fréquentes mais de courte durée. Cependant, quelle qu'en soit la fréquence, c'est le rythme individuel qui est pris en compte. Chaque enfant est installé dans un lit individuel qu'il retrouvera à chaque moment de sieste. Les accueillantes vont surveiller régulièrement.

Il arrive que l'enfant s'endorme sur son tapis. Dans ce cas nous ne le bougeons pas et lui mettons une couverture. En le laissant dormir sous la surveillance de l'accueillante.

Après le repas, vers 12h, les mômes seront changés et les accueillantes proposeront un moment du calme (ex : lire un livre) qui sera suivi d'un moment de relaxation avec musique douce pour les préparer d'aller au lit.

Cependant, Il arrive que les enfants les plus jeunes ou les enfants déposés tôt à la crèche manifestent le besoin de faire une sieste en matinée. Dans ce cas, ils peuvent se coucher dans leur lit et l'adulte le surveillera régulièrement.

Des lits adaptés pour les enfants seront à disposition : des lits à barreaux chez les bambins et des couchettes installées au sol pour les mômes afin de leur permettre d'acquérir un statut de « grand » et de se lever seul au moment du réveil. Pourtant dans chaque dortoir chez les mômes, nous installons un lit parc pour une adaptation et le passage de lit à barreaux au lit bas.

Le doudou

Le doudou (et la tutute) est là pour rassurer l'enfant. Il doit pouvoir l'utiliser quand il en a besoin, pour s'endormir, s'apaiser ou tout simplement pour se rassurer. Pour cela, il est disponible et accessible dans la section, et il nous semble important de laisser l'enfant, dès le plus jeune âge, apprendre à gérer son doudou. Tout doucement, l'enfant apprendra de ranger son doudou au moment d'éveil ou d'activité pour éviter d'être traîné dans la section et ainsi pour une question d'hygiène qui ne soit pas utilisé par d'autre enfant.

➤ Change et apprentissage de la propreté/espace d'hygiène

Les soins sont essentiels chez le petit enfant, tant pour son bien-être physique que pour sa sécurité affective. C'est pourquoi l'enfant doit être changé dès qu'il est souillé. Il faut cependant éviter de tomber dans la routine des gestes et essayer de faire de ce moment un moment d'échanges chaleureux entre l'enfant et l'accueillante.

Celle-ci va considérer ces temps comme des moments privilégiés, où l'enfant, sorti du groupe, peut bénéficier d'un « tête à tête » agréable avec l'accueillante. Il faut donc prendre le temps et ne pas presser l'enfant qui, outre cette possibilité de dialogue, a également la possibilité de découvrir son corps et différentes sensations.

Pendant ce temps, les gestes de l'adulte lui seront expliqués afin que l'enfant sache ce qui va lui arriver et parvienne peu à peu à participer également, puis commencera à les reproduire jusqu'à les acquérir de façon autonome.

Le petit pot fait partie de l'apprentissage de la propreté ; le tout petit, qui voit ses copains et copines l'utiliser, finit par comprendre sa fonction avant même d'être capable de s'en servir lui-même. Il est donc bon de proposer le pot systématique à chaque change mais sans insister. Le forcer à aller sur le pot, ne peut conduire qu'à deux types de réactions de sa part : être soumis ou tenir tête.

L'acquisition de la propreté devient possible lorsque l'enfant atteint un certain stade de développement physiologique mais aussi psychologique. Il faut respecter le rythme de l'enfant même si l'on considère que vers 2 ans les enfants sont prêts à aborder ce changement.

Les signes physiologiques :

- La couche reste sèche pendant 2 heures au moins
- L'enfant monte un escalier en alternant chaque pied
- L'enfant assis ou accroupi sait se relever

Les signes psychologiques :

- L'enfant se montre inconfortable quand le linge est souillé
- L'enfant exprime son envie de s'habiller et se déshabiller seul

- L'enfant regarde ou imite ceux qui vont à la toilette
- L'enfant veut enlever son linge à tout moment
- L'enfant veut être propre et accepte plus facilement qu'on lui lave la figure et les mains
- L'enfant a envie de plaire à l'adulte (ex : en lui montrant ses jeux ou ce qu'il sait faire)

La salle d'hygiène dans chaque local est composée d'un lavabo qui est accessible aux enfants en vue de l'éducation à la propreté des mains ; également des pots et deux petites toilettes dans le local des grands qui sont utilisées dès que l'enfant a acquis la motricité sphinctérienne.

Cet apprentissage doit se faire en accord et en liaison avec la famille de l'enfant. Celui-ci doit sentir que l'adulte lui fait confiance, que « l'accident fuites » faisant partie de l'apprentissage ne lui sera pas reproché.

Devenir propre, c'est aussi grandir, et la satisfaction de l'adulte le confirme.

➤ **Fin de la journée et retrouvailles avec les parents**

Les retrouvailles avec les parents sont des moments riches en émotions. Elles constituent une transition entre la vie dans la structure et la vie familiale. L'accueillante fera alors le rapport de la journée de l'enfant. La crèche prévoit une organisation afin de permettre et de susciter les échanges verbaux avec les parents en ce qui concerne la journée de leur enfant au sein de la structure.

En fin de journée, l'adulte veille à proposer des jeux calmes, ce qui permettra d'accueillir chaque parent de façon privilégié.

L'adulte encadrant, quant à lui doit savoir dire au revoir à l'enfant et lui formuler la prochaine venue à la maison d'enfants.

Le jardin/espace extérieur

L'espace extérieur, permet aux enfants un moment de détente et de défoulement. Ils apprennent à se repérer dans l'espace, d'affirmer leur motricité et d'entrer en relation.

La crèche dispose d'un jardin clôturé et d'une terrasse sécurisée et à l'ombre, ce qui permet aux enfants, d'aller jouer dehors. Ce jardin est accessible directement aux bambins.

Les mêmes, qui marchent, auront accès au jardin par une voie sécurisée sur le parking, accompagné d'adulte(s). Ils sortent par groupe(s). L'enfant qui n'a pas envie de sortir ou il dort, peut rester dans la section avec le groupe d'intérieur.

Il ne faut pas nécessairement qu'il fasse plein soleil, ils pourront sortir aussi avec des vêtements adaptés à la pluie et au froid afin de pouvoir se dépenser dehors.

Au fil des saisons, ils observeront les changements afin de mieux comprendre le cycle de la nature et à se situer dans le temps.

La gestion des émotions

Les accueillantes veilleront à rester attentives aux besoins de l'enfant et à verbaliser ce que l'enfant manifeste pour mieux le comprendre et calmer son angoisse, son anxiété et son humeur durant la journée. C'est grâce aux informations reçues lors de l'échange avec les parents et aux observations que l'on essaiera de comprendre l'enfant et de lui répondre de manière adéquate et verbalisée.

Afin de pouvoir considérer chaque enfant comme une personne à part entière et développer ses compétences langagières, les accueillantes s'exprimeront clairement ; pas de langage « bébés ». Dès la section des petits, elles s'adresseront à l'enfant, en le nommant par son prénom afin de l'impliquer dans la vie de la crèche et en mettant des mots sur les activités proposées, les émotions vécues ou ressenties, afin d'initier le langage de celui-ci.

Le ton de voix devra également être adapté à l'enfant (ton bas). Des activités de chants et de lectures leur seront régulièrement proposées.

➤ **La socialisation :**

C'est la capacité pour l'enfant d'intégrer les règles sociales et les interdits qui sont en vigueur dans la société. Ce processus de socialisation commence à la maison, se poursuit à la crèche, puis dans tous les lieux collectifs où l'enfant entre en relation avec autrui. Il est important de savoir et comprendre que l'enfant passe normalement par une phase d'opposition. C'est vers l'âge de 12 mois que l'on voit souvent se développer des gestes qui peuvent faire mal à l'autre (mordre, tirer les cheveux, ...).

Parmi les phases agressives incluons aussi les conflits de possession, fréquents en collectivité. Il s'agit dans ce cas du désir de posséder l'objet détenu par l'autre ou le désir de garder l'objet qu'un autre veut prendre. Ces conflits peuvent amener les enfants à crier jusqu'à ce que l'un des deux cède.

L'attitude de l'accueillante est donc très importante durant cette période. Elle va lui apprendre à canaliser et gérer ses actes. L'accueillante reconnaît les expressions de colères, de frustrations de l'enfant et l'aide à les gérer quand il en est incapable. Ainsi apprend à l'enfant agressé à se défendre et à oser dire « non » sans avoir recours sans cesse à l'adulte.

➤ **Les pleurs :**

Chez les petits nous sommes attentives à répondre aux pleurs de l'enfant car c'est un mode d'expression, un moyen de communiquer et non des caprices. Il est important que les accueillantes écoutent et reconnaissent le type de pleurs afin de répondre adéquatement aux besoins exprimés par l'enfant. En aucun cas, l'accueillante ne peut rester indifférente aux pleurs de l'enfant car c'est un signal que l'enfant nous envoie.

Parfois le simple fait de parler à l'enfant ou de le prendre aura un effet apaisant et l'enfant ainsi rassuré reprendra le cours de son activité.

➤ **Développer un jugement moral :**

Un enfant ne possède pas de jugement moral avant 3 ans.

En effet, on ne naît pas avec des valeurs, on les acquiert au contact de son milieu. Cette acquisition se fait progressivement et nécessite de faire appel à l'intelligence. L'enfant fait donc les choses sans savoir ce qui est bien ou pas. Il va se comporter selon les exigences

du milieu ou suivre ses pulsions. C'est donc la notion de plaisir et de déplaisir qui va primer.

Néanmoins en collectivité il y a des règles à respecter ! Ex : ne pas se faire mal ni faire mal aux autres, respecter le matériel, ...

Les fêtes et animations à la crèche

Chaque année, nous essayons de faire une fête dans la crèche avec les familles (avant les vacances d'été) et encore un mercredi après-midi, nous fêtons le carnaval ou l'halloween suivant les envies (tous déguisés) avec un goûter et participation des parents pour le préparer.

Un moment convivial avec les accueillantes, les enfants et le reste de la famille. Le goûter suivra avec bonne humeur, ce qui permettra aux parents et au personnel de passer un bon moment ensemble.

Et si le temps nous permet, le jardin nous accueillera pour partager ce bon moment.

Conclusion

Au sein de notre structure, tout sera mis en œuvre pour permettre aux enfants de se sentir en sécurité, dans un climat de confiance. Cet espace sera harmonieux et familial, afin de permettre la socialisation et d'augmenter la tolérance. Ce projet qui répond aux objectifs du Code de Qualité, nous permet de structurer et d'alimenter la dynamique et la cohérence des pratiques quotidiennes, ainsi, permet aux familles de comprendre ce qui se passe hors de leurs présences.

Date :

Signature des parents :

Copiez la phrase « Lu et approuvé »